

# DELIBERATION DU COMITE SYNDICAL DU POLE TERRITORIAL DE L'ALBIGEOIS ET DES BASTIDES

## SEANCE DU 23 SEPTEMBRE 2024

L'an deux mille vingt-quatre, le 23 septembre à 17h00, le Comité Syndical dûment convoqué, par courrier électronique du 12 septembre 2024, s'est réuni en session ordinaire, dans la salle de réunion de la CC VAL 81 à Valence d'Albigeois, sous la présidence de Jean-Luc ESPITALIER

Objet : Réponse à l'appel à projet PAT  
Référence : D 2024.7

Délégués en exercice : 23    Suppléants : 14  
Délégués présents : 16  
Voix délibératives : 16

Titulaires présents : J-Marc BALARAN, J-Louis BOUSQUET, Bernard BOUVIER, Sylvian CALS, Patrick CARAYON, J-Claude CLERGUE, Claude CRAYSSAC, Françoise EMERIAUD, J-Luc ESPITALIER, Guy GAVALDA, Sylvie GRAVIER, Didier SOMEN, Bernard TRESSOLS, Myriam VIGROUX

Suppléants présents avec voix délibérative : Serge BOURREL, Sandrine SANDRAL

Titulaires excusés : J-Luc CANTALOUBE, J-Claude MADAULE, Marie-Claude ROLLAND, Pascal THIERY,

Suppléants excusés : J-François KOWALIK, J-Marc SENGENS,

Autres participants sans voix délibérative : Osanne BILLAND, Antoine BOUTONNE, Caroline BREUILLARD, Stéphanie CANTALOUBE, Fabienne CAZAGOU-ROUQUIER, Sophie DEBRIEU, Julien FRAT, Christine LECOULES, Sarah LYOUSFI

Secrétaire de séance : Myriam VIGROUX

Un nouvel appel à projet pour le soutien à la structuration des PAT de niveau 2 a été lancé par la DRAAF fin juillet 2024. Suite à la décision du bureau du 22/07/2024, il a été décidé de présenter une candidature qui regroupe :

- les actions portées par nos collectivités ;
- les actions communes portées par le PETR ;
- les actions de nos partenaires qui s'inscrivent dans la stratégie révisée en mai/juin 2024 ;

Pour mémoire, les principales caractéristiques de cet appel à projet sont les suivantes :

- Actions portées directement par la structure porteuse du PAT ou par un de ces partenaires ;
- **Les dépenses sont éligibles à partir de la date du dépôt de la demande ;**
- Dépenses de personnel hors personnel permanent → que pour du personnel affecté temporairement ou recruté pour la réalisation du projet ;
- Investissements matériels inférieurs à 40 000 €, strictement nécessaires à la réalisation de l'action et ciblés sur des thématiques peu financées par ailleurs ;
- Dépenses inéligibles : dépenses de personnel permanent ; denrées alimentaires sauf pour les actions de formation et les actions d'éducation ;
- **Enveloppe moyenne par PAT : 48 500 € à 64 500 €** pour la première année, avec un taux max de 70 % (soit 2 à 3 moins que l'ancien programme mais pas de dépenses de fonctionnement donc assiette éligible moins importante) ; entre 50 000 à 200 000 € de subvention possible théoriquement sur 36 mois maximum ;
- Date limite dépôt des candidatures pour une « garantie » de prise en compte en 2024 : **15 septembre 2024 ;**

Suite aux différentes sollicitations des EPCI et des partenaires, les propositions d'actions pour une période de 2 à 3 ans sont les suivantes :

Budget prévisionnel par fiche action et par année

N° Fiche	Intitulé fiche action	Axe(s) concerné(s)	Actions incluses	Priorité	Porteur du projet	Année 1 2024 - 2025	Année 2 2025 - 2026	Année 3 2026 - 2027	Total dépenses	Total subvention demandée
n°1	Restaurants collectifs et entreprises engagés vers un approvisionnement local, bio et de qualité en Albigeois	Augmenter la qualité de la restauration collective et développer les CC	Poursuite de l'animation du réseau des restaurations collectives : définition d'un programme d'ateliers, formations, visites, rencontres...	1	PETR	2 000,00 €	2 000,00 €	2 000,00 €	6 000,00 €	4 200,00 €
			Accompagnement de restaurants collectifs et entreprises agroalimentaires dans des démarches de progression pour augmenter et pérenniser un approvisionnement local et biologique à travers la planification collective des producteurs	2	GAB du Tarn et Chambre	16 338,00 €	14 234,00 €	- €	30 572,00 €	21 400,40 €
			<b>TOTAL DE DEPENSES Fiche action n°1</b>			18 338,00 €	16 234,00 €	2 000,00 €	36 572,00 €	25 600,40 €
n°2	Agir collectivement sur le foncier et l'installation par la transmission et la création de fermes	Conserver et diversifier l'autonomie alimentaire du territoire	Accompagnement de projets d'installation sur les 5 CC avec l'Essor Maraîcher	1	PETR Albigeois et Bastides	16 700,00 €	33 200,00 €	33 200,00 €	83 100,00 €	18 330,00 €
			Formation d'élus et habitants sur le "porte-à-porte" transmissibilité avec le CIVAM 35	1	PETR Albigeois et Bastides	6 000,00 €	- €	- €	6 000,00 €	4 200,00 €
			Actions ADEART et Terres de liens : café-transmission, sensibilisation, accueil des demandes de transmission, participation au réseau de veille-citoyenne transmissibilité, formations	3	Terres de liens et ADEART	14 220,50 €	16 898,90 €	- €	31 119,40 €	21 783,58 €
			Identification de foncier pour favoriser l'émergence et l'installation de projets en maraîchage sur le territoire du Carmausin-Ségala	3	CC Carmausin-Ségala	14 080,00 €	- €	- €	14 080,00 €	9 152,00 €
			<b>TOTAL DE DEPENSES Fiche action n°2</b>			51 000,50 €	50 098,90 €	33 200,00 €	134 299,40 €	53 465,58 €
n°3	Un programme multi-partenarial d'éducation et de sensibilisation à l'alimentation durable et local pour l'Albigeois	Rendre accessible à tous une alimentation saine et de qualité : sensibilisation et lutte contre le gaspillage	Programme d'animations avec le centre social, les écoles : - Ateliers cuisines thématiques mensuels au centre social, ateliers avec une école par an, escape Game "les oubliés du frigo" - Achat : d'une cuisine pédagogique comme support d'animation et de matériel pour la valorisation des productions du jardin partagé de la CASA	1	CC Carmausin-Ségala	3 100,00 €	1 500,00 €	- €	4 600,00 €	3 000,00 €
			Organisation de deux événements : - Evènement annuel "randonnée gourmande à la ferme" - Création de l'évènement pérenne "Un été dans les fermes des monts d'alban"		CC Monts d'Alban et du Villefranchois	5 743,46 €	1 792,19 €	- €	7 535,65 €	5 274,96 €
			Four à pain itinérant : construction et animation	3	CC Monts d'Alban et du	15 428,87 €	5 010,06 €	- €	20 438,93 €	14 307,25 €
			Cycle d'ateliers pour la sensibilisation des habitants		GAB du Tarn	2 310,00 €	5 130,00 €	- €	7 440,00 €	5 208,00 €
			Les enfants cuisinent : les chefs s'invitent à l'école ; création d'un parcours ludique dans 5 établissements avec challenge "anti-gaspi", kit d'activité offert aux élèves et essaimage à d'autres établissements		Association Eatinhérente	- €	14 346,00 €	- €	14 346,00 €	10 042,00 €
			Ateliers d'éducation à l'alimentation avec construction d'une mallette pédagogique et formation des personnels sur l'alimentation durable et tarnaise	3	CPIE du pays Tarnais	9 549,90 €	5 769,90 €	- €	15 319,80 €	3 922,82 €
			Evènement annuel "Goûtons nos campagnes"	3	PETR Albigeois et Bastides	3 555,00 €	8 900,00 €	8 900,00 €	21 355,00 €	14 948,50 €
			Programmation d'animation sur l'alimentation durable et la lutte contre le gaspillage alimentaire avec recrutement d'un salarié ou apprenti	3	CC Centre du Tarn	5 890,00 €	21 162,80 €	- €	27 052,80 €	18 936,96 €
			<b>TOTAL DE DEPENSES Fiche action n°3</b>			45 577,23 €	63 610,95 €	8 900,00 €	118 088,18 €	75 640,49 €
n°4	Pour une agriculture de conservation des sols	Favoriser la transition agricole	Animation et diagnostics agroécologiques - Projet objectif SOL		PETR	- €	12 537,40 €	5 537,40 €	18 074,80 €	9 152,36 €
			<b>TOTAL DE DEPENSES Fiche action n°4</b>			- €	12 537,40 €	5 537,40 €	18 074,80 €	9 152,36 €
n°5	Campagne de valorisation des circuits-courts de proximité Albigeois	Développer les circuits-courts	Accompagnement des démarches collectives de circuits-courts (magasins de producteurs, groupements d'achats...) : temps d'animation interne non budgétisé		PETR	- €	- €	- €	- €	- €
			Actions de valorisation des circuits-courts de proximité : - Mise en place d'un système détiquetage dans les points de ventes/marchés pour rendre visible les produits locaux et de qualité avec l'opération "Le Goût d'ici" - Mini-guide des producteurs du territoire	1	CC Monts d'Alban et du Villefranchois	6 047,55 €	3 926,82 €	- €	9 974,37 €	6 982,06 €
			Appui et valorisation des circuits-courts : création de films promotionnels, d'une carte territoriale des points de circuits-courts, campagne de diffusion		CC Carmausin-Ségala	11 160,00 €	600,00 €	- €	11 760,00 €	8 232,00 €
			Valorisation des produits locaux à travers la mise en place d'un système de paniers pour l'accueil des visiteurs dans des hébergements touristiques en partenariat avec les producteurs et artisans + cartographie des points de vente en circuits-courts		CC Cordais et Causse	400,00 €	7 400,00 €	- €	7 800,00 €	5 460,00 €
<b>TOTAL DE DEPENSES Fiche action n°5</b>			17 607,55 €	11 926,82 €	- €	29 534,37 €	20 674,06 €			
n°6	Vers un projet commun de lutte contre la précarité alimentaire	Rendre accessible à tous une alimentation saine et de qualité : lutte contre la précarité	Réalisation d'un état des lieux de la précarité alimentaire, des acteurs et des actions mises en place avec l'appui d'un stage de 6 mois en 2025 ; Suite au stage, organisation d'actions de sensibilisation, formation et animation sur la solidarité alimentaire afin de faire émerger un programme d'actions partagées	1	PETR Albigeois et Bastides	4 000,00 €	3 000,00 €	- €	7 000,00 €	4 900,00 €
			Ateliers-cuisine auprès de publics en situation de précarité pour concilier alimentation équilibrée et petit budget, avec les acteurs de la solidarité alimentaire (resto du cœur, secours populaire, catholique...)	1	CC Monts d'Alban et du Villefranchois	3 852,34 €	- €	- €	3 852,34 €	2 696,64 €
			Programme d'animations et d'ateliers impliquant les personnes en situation de précarité en partenariat avec les producteurs, associations d'aide alimentaire et travailleurs sociaux du territoire : axe d'un projet plus global à 45 000 € qui est financé via "Mieux Manger pour tous"	2	CIVAM Cordais (Cordais et Causse)	5 000,00 €	- €	- €	5 000,00 €	5 000,00 €
			Ateliers auprès des personnes en précarité avec la Banque Alimentaire	2	CPIE du pays Tarnais (Centre	3 195,00 €	2 763,00 €	- €	5 958,00 €	2 326,00 €
			<b>TOTAL DE DEPENSES Fiche action n°6</b>			16 047,34 €	5 763,00 €	- €	21 810,34 €	14 922,64 €
<b>Dépenses totales</b>						<b>148 570,62 €</b>	<b>160 171,07 €</b>	<b>49 637,40 €</b>	<b>358 379,09 €</b>	<b>199 455,52 €</b>

Cette candidature s'articule autour d'actions portées par les communautés de communes, les partenaires techniques du PAT ainsi que par le PETR Albigeois Bastides. Le PETR propose de porter les actions suivantes :

Actions	Année 1			Année 2			Année 3			TOTAL		
	Dépenses	Subvention demandée	%	Dépenses	Subvention demandée	%	Dépenses	Subvention demandée	%	Dépenses	Subvention demandée	%
Poursuite de l'animation du réseau des restaurants collectifs : animation interne et prestations pour formations	2 000,00 €	1 400,00 €	70%	2 000,00 €	1 400,00 €	70%	2 000,00 €	1 400,00 €	70%	6 000,00 €	4 200,00 €	70%
Convention avec l'Essor Maraîcher pour l'installation de 15 porteurs de projets d'ici 2027	16 700,00 €	11 690,00 €	70%	33 200,00 €	3 320,00 €	0,10 €	33 200,00 €	3 320,00 €	10%	83 100,00 €	18 330,00 €	22%
Formation CIVAM35 au porte-à-porte "transmissibilité"	6 000,00 €	4 200,00 €	70%	- €	- €	- €	- €	- €	0%	6 000,00 €	4 200,00 €	70%
Appui à la définition d'une stratégie foncière sur les 5 communautés de communes	temps d'anim	- €	0%	- €	- €	- €	- €	- €	0%	- €	- €	0%
Etat des lieux de la précarité alimentaire à travers un stage et une prestation selon les besoins en 2ème année	4 000,00 €	2 800,00 €	70%	3 000,00 €	2 100,00 €	0,70 €	- €	- €	0%	7 000,00 €	4 900,00 €	70%
Projet objectif sol : temps d'animation (30j/an sur 2 ans) et co-financement des diagnostics agricoles pour 15 agriculteurs du territoire	- €	- €	0%	12 537,40 €	5 276,18 €	0,42 €	5 537,40 €	3 876,18 €	70%	18 074,80 €	9 152,36 €	51%
Evènement goûtons nos campagnes : prestations d'animation et communication	3 555,00 €	2 488,50 €	70%	8 900,00 €	6 230,00 €	0,70 €	8 900,00 €	6 230,00 €	70%	21 355,00 €	14 948,50 €	70%
<b>Total PETR</b>	<b>32 255,00 €</b>	<b>22 578,50 €</b>	<b>70%</b>	<b>59 637,40 €</b>	<b>18 326,18 €</b>	<b>31%</b>	<b>49 637,40 €</b>	<b>14 826,18 €</b>	<b>30%</b>	<b>141 529,80 €</b>	<b>55 730,86 €</b>	<b>39%</b>

Le budget global pour le PETR sur 3 ans serait de 141 529,80 €, ~~il mobiliserait en termes de~~ co-financements :

- 55 730,86 € de subvention de la DRAAF,
- 39 840 € de co-financement de la Région Occitanie sur 2025 – 2027 via l'appel à projet Coopération,
- 5 600 € de co-financement pour la partie « Objectif SOL » via l'AMI des démonstrateurs et l'Agence de l'eau Adour Garonne.

L'autofinancement sur 3 ans, serait de 40 358,94 €.

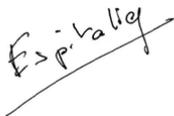
**Après délibéré, le Conseil Syndical décide :**

- De déposer l'ensemble des projets présentés par les partenaires et le Pôle Territorial à l'Appel à projet « Soutien à la structuration des Projets Alimentaires Territoriaux de niveau 2 »,
- De solliciter le concours de cet appel à projet pour réaliser le plan d'actions d'un montant global de 358 379,09 € et demander une subvention de 199 455,52 €,
- De valider les actions du Pôle Territorial Albigeois Bastides pour un montant prévisionnel de 141 529,80 € dont 55 730,86 € de subvention du ministère d'agriculture,
- De mandater le Président pour déposer la candidature et réaliser toutes les démarches nécessaires à la bonne exécution de ce projet,
- Pour l'actualisation du label niveau 2 du PAT, de s'engager à poursuivre la démarche de PAT à travers le poste de coordination associé et le renouvellement du plan d'action pour une durée d'au moins 5 ans.

Ainsi fait et délibéré, les jours, mois et an ci-dessus.

Au registre figure la liste et la signature des membres présents

**Le Président,  
J-Luc ESPITALIER**



**La secrétaire de séance,  
Myriam VIGROUX**

